

Lot 1

REGLES DU JEU

Lot 1

ANIMAL SAUVAGE



Lot 1

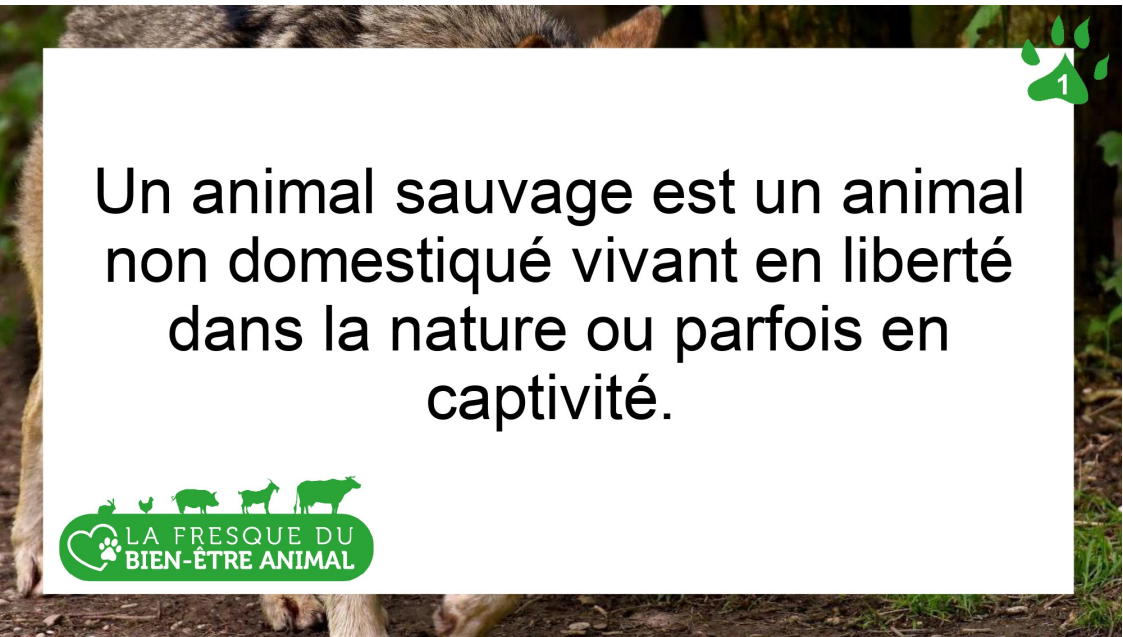
ANIMAL DE COMPAGNIE



Lot 1

ANIMAL DOMESTIQUE





1

Un animal sauvage est un animal non domestiqué vivant en liberté dans la nature ou parfois en captivité.



Cette fresque du bien-être animal est un atelier collaboratif qui permet de mieux comprendre les enjeux du bien-être des animaux d'élevage.

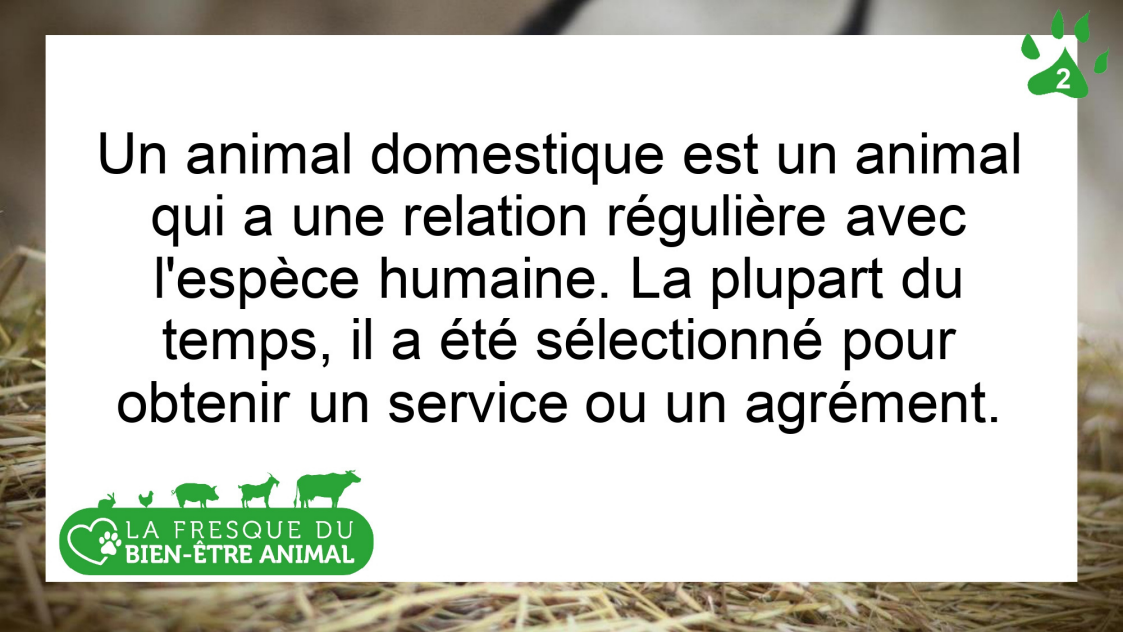
Il est conseillé de jouer avec un groupe de 6 à 8 participants. Un fresqueur est présent pour guider les participants et leur apporter des informations complémentaires si besoin. Il a à sa disposition le cahier du fresqueur.

Les participants reçoivent successivement 4 lots de cartes. Pour chaque lot, ils prennent le temps de lire le titre des cartes, de commenter les images s'ils le souhaitent, et de lire attentivement la description au dos de la carte. L'objectif est de laisser émerger des échanges et des discussions. Puis, les participants sont invités à organiser les cartes entre elles, à les connecter, à les regrouper. Pour cela ils accrochent les cartes sur un support au mur et peuvent tracer des flèches entre les cartes. Il en va ainsi pour les 4 lots.

Les cartes peuvent être déplacées tout au long du jeu, notamment avec l'arrivée des cartes des nouveaux lots. Il est donc conseillé de tracer les flèches plutôt vers la fin du jeu. Il n'y a pas d'ordre des cartes : à vous de construire votre fresque!

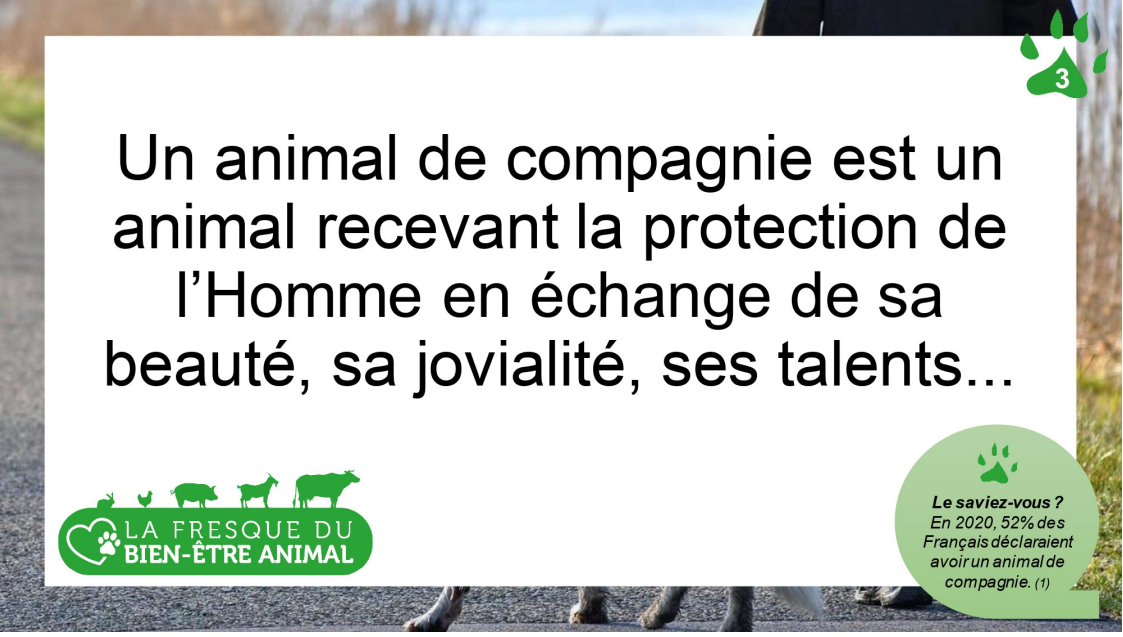
Quand la fresque est terminée, vous pouvez la prendre en photo et l'envoyer à l'adresse suivante : contact@openagrifood-orleans.org

A vous de jouer !



2

Un animal domestique est un animal qui a une relation régulière avec l'espèce humaine. La plupart du temps, il a été sélectionné pour obtenir un service ou un agrément.



3

Un animal de compagnie est un animal recevant la protection de l'Homme en échange de sa beauté, sa jovialité, ses talents...



Le saviez-vous ?
En 2020, 52% des Français déclaraient avoir un animal de compagnie. (1)



ANIMAL D'ÉLEVAGE

Credit photo : IDELE



L'ÉLEVAGE



VIANDE DE VOLAILLE



POULES ET POULETS



L'élevage correspond à l'ensemble des activités qui assurent l'entretien et la reproduction des animaux d'élevage.



Un animal d'élevage est un animal élevé en vue d'obtenir des produits et services, notamment pour l'alimentation humaine.



Il existe deux types d'élevage de poules : les élevages de poules pondeuses et les élevages de poulets de chair. Un poulet est une poule ou un coq qui n'a pas atteint sa maturité sexuelle.



Un Français mange en moyenne 28 kg ⁽²⁾ de poulet par an (soit environ l'équivalent de 23 poulets !).



Lot 1



MOUTONS

8

Lot 1



VACHES

9

Lot 1



PRODUITS LAITIERS

10

Crédit photo : IDELE

Lot 1



VIANDE DE BOEUF

11

9

Les vaches sont élevées pour la production de lait et de viande de bœuf. En France on élève environ 18 millions de bovins, dont environ 7 millions de vaches.



Le saviez-vous ?
La viande bovine provient des vaches à viande et des vaches laitières.

8

Le terme mouton désigne l'ensemble des brebis et des béliers. Les brebis sont élevées pour leur lait, qui sert principalement à la production de fromage et de yaourt, et les agneaux pour leur viande très appréciée.



11

Un Français mange en moyenne 23 kg de viande de bœuf par an. ⁽⁵⁾
C'est un chiffre en régression : en 1980, on en mangeait 33 kg en moyenne. ⁽⁶⁾

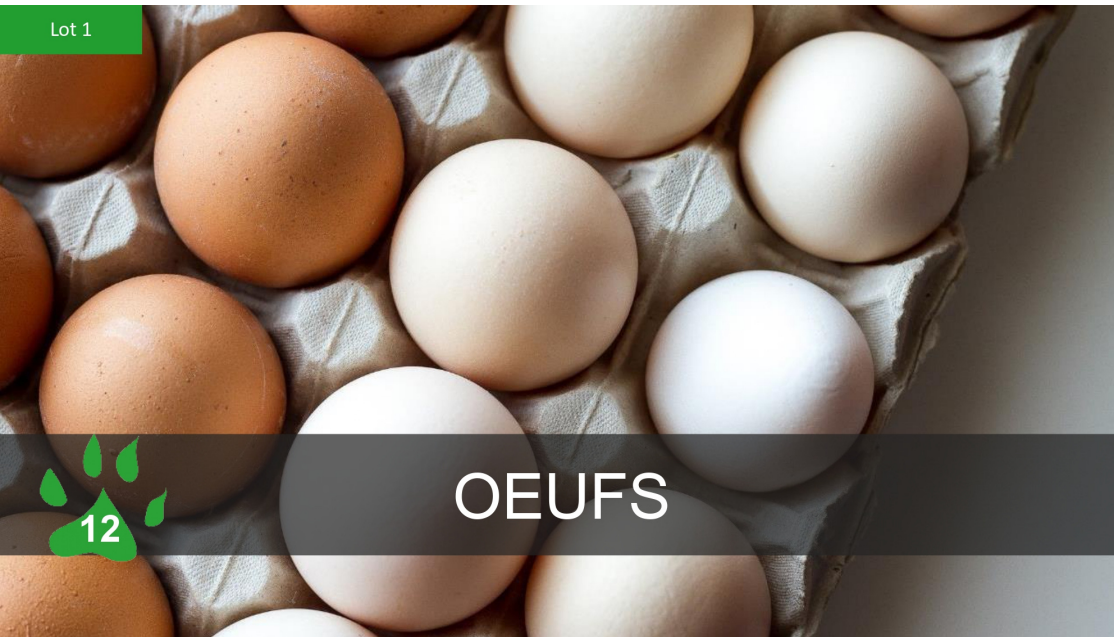


10

Le lait est produit par la vache, la chèvre et la brebis à la suite de la naissance d'un petit. Il peut être consommé directement ou transformé en fromages, beurre, crème, yaourts, etc.



Le saviez-vous ?
99% du lait de vache transformé en France provient de France. ⁽⁴⁾



Lot 1



OEUFS



Lot 1



CHÈVRES



Lot 1



COCHONS



Lot 1



VIANDE DE PORC

13

Les chèvres permettent la production de lait. Ce sont des animaux curieux et agiles qui permettent de valoriser des espaces hostiles, car elles s'y adaptent bien. Aujourd'hui, la majorité des chèvres n'ont pas accès au pâturage dans les élevages.



*Le saviez-vous ?
Avec ses 630 millions de litres de lait de chèvre par an, la France est le premier producteur et premier consommateur mondial de fromage de chèvre. (8)*

12

Les œufs sont produits par des poules pondeuses.
Fin 2020, 64% des poules pondeuses étaient élevées au sol, en plein air ou en bio, contre 53% en 2019. (7) Les autres sont élevées en cage.



*Le saviez-vous ?
Un Français mange en moyenne 217 œufs par an ! (8)*

15

Avec 33 kg (10) de viande de porc consommée par français chaque année, dont $\frac{3}{4}$ de charcuterie (11), il s'agit de la viande la plus consommée dans le pays.



14

L'élevage de cochons permet la production de viande de porc (rôtis, grillades) et de charcuterie (jambon, saucisses, saucissons...).



*Le saviez-vous ?
En 2019, la région Grand Ouest concentre 80% de la production porcine en France. (9)*

Lot 2



BIEN-ÊTRE ANIMAL

16

Lot 2



LE MÉTIER D'ÉLEVEUR

17

Lot 2



PROPRIÉTAIRES DES ANIMAUX

18

Lot 2



CHERCHEURS

19

L'éleveur tient à ses animaux. Il ne compte pas ses heures et travaille en moyenne plus de 50 heures par semaine. ⁽¹²⁾ Il est formé pour s'occuper de ses animaux qu'il faut nourrir et soigner tous les jours, il entretient ses bâtiments, fait pousser ses cultures, conduit son entreprise...



« Le bien-être d'un animal est l'état mental et physique positif lié à la satisfaction de ses besoins physiologiques et comportementaux, ainsi que de ses attentes. Cet état varie en fonction de la perception de la situation par l'animal. »*



* Définition de l'Anses, 2018



La recherche participe à la meilleure compréhension de la santé et du comportement des animaux, de leur sensibilité et des facteurs de confort.



Les propriétaires des animaux sont les premiers responsables du bien-être de leurs animaux. En élevage ce sont les éleveurs.

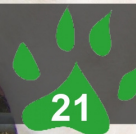


Lot 2



VETERINAIRES ET TECHNICIENS

Lot 2



TRANSPORTEURS ET ABATTEURS

Crédit photo : IDELE

Lot 2



CITOYENS

Lot 2



POLITIQUES ET LÉGISLATEURS



Transporteurs et abatteurs ont un rôle dans le respect de la bientraitance des animaux pour limiter leur stress. Ces métiers sont encadrés par des formations obligatoires.



Les vétérinaires sont des acteurs clés du bien-être des animaux : ils préviennent et soignent les maladies. Les techniciens d'élevage et les agents de contrôle sont également des acteurs qui travaillent au bien-être des animaux.



Les législateurs français et européens travaillent à améliorer les conditions de vie des animaux grâce aux dernières avancées de la recherche et en concertation avec l'ensemble des Parties Prenantes.



Chaque citoyen peut participer au bien-être des animaux par son comportement envers les animaux et, en tant que consommateur, par ses choix alimentaires.



Lot 2



ASSOCIATIONS ET ONG

24

Lot 3



LES CINQ LIBERTES

25

Lot 3



ÉVALUER LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

26

Crédit photo : ITAVI

Lot 3



ABSENCE DE STRESS

27

Le principe des cinq libertés donne une définition concrète du bien-être animal. Pour que le bien-être soit respecté, chacune des libertés doit être évaluée positivement.



Les associations de protection animale mettent à disposition des informations pour le grand public et agissent au niveau des décideurs politiques et législatifs. Il y a deux types d'associations : certaines, dites welfaristes, souhaitent améliorer les conditions de vie des animaux, et d'autres, dites abolitionnistes, œuvrent pour la fin de l'utilisation par les humains des animaux.



Quelles associations de protection animale connaissez-vous ?

Les causes de stress et de peur peuvent être multiples : les hommes, les machines, les prédateurs, la météo, les autres animaux ...



Le saviez-vous ?
Dans les élevages de poulets en plein air il y a des arbres et des bosquets pour que les animaux se sentent protégés

Pour évaluer le bien-être animal, il faut des indicateurs définis scientifiquement. Des démarches comme Boviwell ou EBENE, basées sur les 5 libertés, permettent d'auditer les élevages de manière objective à partir d'indicateurs de bien-être.



Par exemple, l'état sanitaire de l'animal ou la disposition des couchettes dans les bâtiments sont des indicateurs.

Lot 3

A close-up photograph of a brown chicken with a red comb, looking out from a wooden cage. The cage is made of dark wood and has a metal tray at the bottom. The background is slightly blurred, showing other chickens in similar cages.

ELEVAGE EN CAGE



28

Lot 3


A photograph showing a large group of chickens, including white and brown breeds, in a spacious, well-lit enclosure. The chickens are standing on a dirt floor, and there are metal structures in the background.

ABSENCE D'INCONFORT



29

Lot 3

A close-up photograph of a brown cow with horns, drinking water from a green trough. The cow's head is in the foreground, and its body extends into the background. The background shows a grassy field.

ACCÈS À L'EAU ET À LA NOURITURE



30

Lot 3

A photograph showing a large number of sheep packed into a metal transport trailer. The sheep are standing close together, and the trailer has metal railings. The background shows a building and a clear sky.

TRANSPORT DES ANIMAUX



31



Les nuisances sonores, visuelles, olfactives peuvent être des sources d'inconfort pour les animaux, tout comme la qualité de leur litière, la température dans les bâtiments, une mauvaise ventilation ou un espace insuffisant.



Le monde de l'élevage s'est adapté à de nouveaux défis comme la population grandissante ou le risque sanitaire. Les animaux ont été peu à peu sortis des champs pour être élevés dans des bâtiments, parfois en cage, ce qui peut menacer le bien-être animal.



Le transport des animaux vers l'abattoir modifie leur environnement : ils sont avec des animaux et des humains qu'ils ne connaissent pas. Cela peut être un facteur de stress. Cette étape est encadrée par la loi et par des personnes formées.



L'éleveur veille sur la quantité et la qualité d'eau et de nourriture disponible, par la présence de plusieurs abreuvoirs par exemple. Cela permet de limiter la compétition à l'auge entre les individus.



Lot 3



BIEN-ETRE ET PRODUCTION

Lot 3



PRÉVENTION

Lot 3



MALTRAITANCE

Lot 3



POSSIBILITE DE SE COMPORTER
CONFORMEMENT A L'ESPECE

L'éleveur veille à la qualité de ses installations, la propreté de son élevage, la qualité de l'eau, etc. Son vétérinaire l'accompagne aussi sur la prévention de certaines maladies avec des vaccins par exemple.



*Le saviez-vous ?
Les pis des vaches font
l'objet de soins attentifs
à chaque traite.*

Pour produire du muscle, du lait, ou des œufs, un animal a besoin d'énergie et de bonnes conditions de vie. Il est dans l'intérêt économique de l'éleveur que ses animaux soient dans le meilleur état de bien-être possible.



*Le saviez-vous ?
Une vache boit 100L
d'eau par jour. Le lait
étant composé de 90%
d'eau, la soif entraîne
une baisse de la
production. (18)*

Les comportements des animaux sont propres à chaque espèce. Par exemple, les cochons sont naturellement curieux et aiment fouir le sol, tandis que les poules aiment rester proches les unes des autres.



On ne doit pas faire souffrir volontairement les animaux, ni les traiter comme des objets. La maltraitance est interdite et punie par la loi.



Lot 3



SANTÉ DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE

Lot 3



RÈGLEMENTATION

Lot 3



ALTERNATIVE AU BROYAGE

Lot 3



ENCADREMENT DE L'ÉCORNAGE

La sensibilité des animaux a été reconnue dans la loi en 1976. Le bien-être des animaux et la lutte contre la maltraitance sont encadrés par des lois que l'on retrouve dans le code civil, le code rural et le code pénal.



Le saviez-vous ?
Le bien-être animal est une notion qui remonte à l'Antiquité. Aristote s'interrogeait déjà sur le statut de l'animal.

L'éleveur connaît ses animaux, il s'en occupe tous les jours. Il sait voir si un animal ne va pas bien et appeler son vétérinaire qui posera un diagnostic et rédigera une ordonnance si nécessaire.



L'écornage n'est pas réglementé dans la loi. Une recommandation du Conseil de l'Europe précise que la douleur doit être prise en charge avec une sédation, et/ou une anesthésie locale et qu'un anti-inflammatoire doit être administré.



La Recherche a mis au point une technique, l'ovosexage, qui permet de connaître le sexe du poussin au travers de la coquille. Cela permet de conserver uniquement les œufs contenant des poussins femelles, et ainsi arrêter le broyage des mâles.



Le saviez-vous ?
Depuis février 2022 (20), le broyage des poussins mâles est officiellement interdit. Les couvoirs doivent s'équiper de machines adéquates.

Lot 3



INTERDICTION DE CAUDECTOMIE
SYSTEMATIQUE

Lot 3



ARRET DE LA CASTRATION A VIF

Lot 4



RELATION HOMME-ANIMAL

Lot 4



NOS YEUX D'HUMAINS

41

La castration des porcelets vise à prévenir l'apparition d'une odeur à la première cuisson de la viande issue de certains mâles (<5%).

Depuis le 1er janvier 2022⁽²³⁾, en France, la castration à vif (sans anesthésie) des porcs est interdite. La castration chimique est une alternative.



40

La caudectomie consiste à couper la queue des cochons pour éviter qu'ils se la mordent entre eux.

La caudectomie systématique est interdite depuis 2003 en France. Des recherches se poursuivent pour l'abandonner complètement.



43

Chaque animal a des besoins propres qui sont différents des besoins humains. Températures de confort idéal, tempérament social, etc... autant de sujets sur lesquels il convient de ne pas projeter nos idéaux humains.



42

Un animal est sensible à la manière dont il est traité par l'éleveur. La relation de confiance entre l'homme et l'animal est centrale pour parler de bien-être.



Le saviez-vous ?
La distance à laquelle un animal se tient d'un humain est un des indicateurs de bien-être.

Lot 4



TAILLE D'ÉLEVAGE

44

Lot 4



LA MORT DES ANIMAUX

45

Lot 4



ELEVAGE DE PLEIN AIR

46

Lot 4



BIEN-ÊTRE ANIMAL ET BIEN-ÊTRE DE L'ÉLEVEUR

47

Parler de la mort c'est difficile...
y compris parfois pour les
éleveurs... qui l'assument toutefois
dans le cycle de vie des animaux
qu'ils élèvent.



La taille de l'élevage n'impacte pas
le BEA : on peut respecter ou
manquer au bien-être animal dans
un élevage de grande comme de
petite taille.



Un éleveur souhaite que ses animaux
soient bien traités, en bonne santé et
productifs. Le bien-être de l'éleveur est lié
à celui des animaux.

Les conditions de travail et la
rémunération impactent l'éleveur et se
répercutent aussi sur le bien-être animal.



Le plein air permet l'expression
des comportements naturels mais
peut aussi avoir des impacts
négatifs comme la peur des prédateurs
ou l'augmentation du développement
du risque sanitaire. L'enjeu est
de trouver un équilibre entre extérieur
et intérieur.



Lot 4



L'ABATTAGE

Crédit photo : LCA « DSC00881 »



49

Lot 4



50

ÉLEVAGE : UN DEBAT DE SOCIÉTÉ ?

Lot 4



ATTENTES DU CONSOMMATEUR



48

Lot 4



51

OÙ PLACER LE CURSEUR ?

50

Aujourd'hui le bien-être des animaux d'élevage est une préoccupation montante.

Le développement de l'offre végétarienne, ainsi que la montée du militantisme en sont une illustration.



49

Les conditions d'abattage sont réalisées pour éviter au maximum le stress et la douleur des animaux : formation du personnel, aménagement du lieu, temps d'attente, étourdissement... Ces conditions évoluent et progressent.



51

Questionner notre attente en matière de bien-être des animaux pourrait nous amener à réfléchir à nos choix alimentaires, notamment en redéfinissant la part du budget alimentaire des foyers ».



Quel est votre niveau d'exigence et de prix ?

48

Un animal élevé, transporté et abattu dans de bonnes conditions donnera une viande de qualité. Cela implique un prix à payer . Par ses choix le consommateur a un impact sur les modes d'élevage et les filières qu'il souhaite encourager.



Le saviez-vous ?
En prêtant une attention au pays d'origine de la viande, on peut favoriser des modes d'élevage plus respectueux du bien-être animal

Lot 4



TOUS RESPONSABLES, TOUS
ACTEURS DU BIEN-ÊTRE ANIMAL ?

53

Lot 4



52

UN MONDE SANS ELEVAGE ?



Un monde sans élevage aura des conséquences sur l'alimentation, sur la santé, sur les paysages, sur l'environnement, sur la culture, sur la gastronomie, sur le patrimoine français ...
À votre avis, quelles peuvent être ces conséquences ?



Et nous, comment pouvons-nous agir en faveur du bien-être des animaux ?



merci



ANIA	Sophie IONASCU
Compass Group	Irène LANGLOIS
Elanco	Marc HENNINGER
Groupe Avril	David CASSIN
Hectar	Bérénice GIOT
Initiatik	Marine CHAMPON
La Brebis Joyeuse	Mary ANDRE
La Coopération Agricole	Maurine GRIVAZ et Quentin PAUCHARD
Lidl	Lucile GERARDIN et Juliet CARCELES
LIT Ouesterel	Romain PIOVAN
LSDH	Marine DEVILLERS
Metro	Valérie DECLERCK et Marie GARNIER
Moy Park	Estelle RABOURDIN
Ordre des vétérinaires	Marc VEILLY
Open Agrifood	Clémence BRUSSET, Florence DUPRAZ, Simon MOCOEUR
Polytech Sorbonne	Justine CASSE
Syrpa	Anne DUMONET-LECA
Vet Agro Sup	Luc MOUNIER
Welfarm	Ghislain ZUCCOLO



Instituts techniques

ITAVI	Isabelle BOUVAREL
ITAVI	Mathilde STOMP
IFIP	Valérie COURBOULAY
IFIP	Alexandre POISSONNET
IFIP	Anne HEMONIC
IFIP	Christine ROGUET
IDELE	Béatrice MOUNAIX
IDELE	Valérie DAVID

